

Pierrik Schorno

Avocat, MLaw, Senior Associate

Contact
Bureau Berne
Tel. +41 58 200 35 00
pierrik.schorno@kellerhals-carrard.ch

Assistance
Lynn Ingold
+41 58 200 35 41
lynn.ingold@kellerhals-carrard.ch

Kellerhals Carrard Berne
Effingerstrasse 1
Case postale
3001 Berne

Avocat spécialisé en droit pénal, qui connaît les différents besoins des défendeurs et des victimes, saisit avec précision les situations complexes et les défend avec conviction.

Pierrik Schorno est spécialisé en droit pénal et en procédure pénale (y compris les procédures pénales administratives) et dispose d'une longue expérience dans ce domaine. Il plaide régulièrement devant les tribunaux et représente tant les parties civiles que les prévenus à tous les stades de la procédure pénale.

Une autre de ses activités principales consiste à mener des enquêtes internes et administratives. Il dispose en outre d'une expertise avérée dans le domaine du règlement des sinistres (y compris le droit des assurances sociales) et du droit de la circulation routière.

Il se distingue par ses conseils pratiques et son approche stratégique, ainsi que par sa compréhension des relations juridiques complexes.

Expertise

Droit pénal économique, entraide judiciaire, enquêtes internes, gestion de crises et compliance

→

Sécurité informatique et cybercriminalité

→

Expérience

- Depuis 2025
 Senior Associate chez Kellerhals Carrard, Berne
- 2015 – 2025
 avocat dans un cabinet d'avocats de premier plan spécialisé dans le droit de la responsabilité civile et des assurances, Berne
- Avant 2015
 divers stages auprès du ministère public à Fribourg, du tribunal de district de Fribourg et d'un cabinet d'avocats à Berne, collaborateur scientifique au Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire (aujourd'hui SKJV)

Affiliations

- Fédération suisse des avocats
- Association des avocats bernois, section droit pénal
- Association des juristes bernois
- Société suisse de criminologie (SSC)
- Réseau des parties civiles NPK

Autres activités

- Depuis 2018 : intervenant à la conférence périodique des conseillers juridiques du TCS sur le droit de la circulation routière
- 2020 : intervenant à la formation continue du centre de consultation d'aide aux victimes de Berne
- 2013 – 2015 : intervenant spécialisé à l'école supérieure (HF) et formation continue spécifique à la profession à la GIBB (école professionnelle industrielle et artisanale de Berne)

Langues

Allemand, Anglais, Français

Publications & conférences

Geschädigte und Opfer sind kein «Störfaktor» in: Anwaltsrevue 11/12 2019, S. 489, zusammen mit RA Max B. Berger	Pierrik Schorno	2019